

ETAPES D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION AU CQP ASA

ETAPE 1 :

Etre de nationalité Française ou ressortissant de l'union Européenne (la carte de séjour pour les ressortissants hors U.E n'est pas valable pour le CQP ASA)

- FAIRE UNE DEMANDE EN TROIS EXEMPLAIRES DU VOLET 3 DU CASIER JUDICIAIRE PAR INTERNET OU PAR COURRIER
- CONTACTER LE CENTRE sur www.aeroform.fr pour passer les tests d'entrée du centre.

ETAPE 2 :

- VENIR AU CENTRE DE FORMATION UNE FOIS MUNIS DE VOTRE PIECE D'IDENTITE ET DU VOLET B3 AFIN QUE LE CENTRE EFFECTUE AUPRES DES SERVICES COMPETENTS VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE D'ENTREE EN FORMATION
- LE CENTRE DE FORMATION VOUS DONNERA TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AU METIER ET SELON LE CAS, UN DEVIS PLUS UN PROGRAMME.

(Pour les personnes de province et les DOM/TOM, contactez directement le centre au 01.39.93.07.75).

- Attendre l'autorisation préalable d'entrée en formation (l'attestation vous sera envoyée directement à votre domicile dans un délai de 1 à 3 mois).

Important : bien garder une copie de tous les documents : pièce d'identité, volet B3 du casier judiciaire, copie de la demande d'entrée en formation et attestation préalable d'entrée en formation une fois reçue.

ETAPE 3 :

- Une fois l'attestation préalable d'entrée en formation obtenue, vous rendre au centre de formation avec tous vos documents afin de constituer votre dossier définitif et finaliser votre inscription.

Attention les dates de formations mentionnées dépendent de votre dossier et de l'attestation préalable d'entrée en formation.

Toute date choisie pourra être modifiée ou reportée si votre dossier n'est pas complet.

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Comment nous avez-vous connus ?

- Bouche à oreille (Entourez : collègue, ami, connaissance, famille...)
- Internet (Précisez le site :
- Salon, forum emploi, réunion
- Pôle emploi ou autre organisme lié à l'emploi
- Autre (précisez :

Photographie
d'identité

Formation souhaitée :

- Agent d'escale ALTEA CM (AEC-A)
- Agent de Trafic ALTEA FM
- Agent des Opérations Aériennes
- Technicien préparateur de vol (TPV)
- Logiciel ALTEA CM ou ALTEA FM
- Agent de réservation, Billettiste
- Agent polyvalent métiers
- Agent de piste polyvalent
- Agent d'accompagnement des PHMR
- Agent nettoyage avion
- Agent de sûreté CQP ASA
- Agent de sécurité CQP APS
- SSIAP 1 / 2 / 3
- CCA Personnel Navigant Commercial
- Formateur

Cochez si cela vous concerne :

- Demandeur d'emploi
- Il s'agit d'un financement personnel

Identité :

NOM :
Prénom :
Date de Naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Adresse :
.....
.....
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Email :
N° de Sécurité Sociale :

Date de formation souhaitée :

Du : / / au / /

Niveau d'études (précisez le domaine et BAC + x années) :

.....
.....

Langues étrangères (précisez votre niveau) :

..... /

Expériences professionnelles : (ou joindre CV)

Année	Intitulé du poste	Nom de l'employeur

REMARQUES

BULLETIN A RETOURNER A :

AEROFORM INTERNATIONAL - 9, Rue de l'escouvrier 95200 SARCELLES
tél : 01.39.93.07.75 Fax : 01.39.86.67.20
contact@aeroform.fr <http://www.aeroform.fr>

MODALITES D'INSCRIPTION AGENT DE SURETE CQP ASA

1. Prise d'informations*
2. Test d'entrée et entretien*
3. Commande du volet b3*
4. Demande du numéro préalable*
5. Remise du dossier d'inscription complet*

Le port d'un tailleur ou d'une robe bleu marine pour les femmes ou d'un costume-cravate bleu marine pour les hommes, est OBLIGATOIRE dans l'enceinte de l'établissement

PIECES A FOURNIR

- Fiche d'inscription au stage
- Photocopie de la pièce d'identité
- 1 photo d'identité
- CV (facultatif)
- Carte vitale
- Autorisation préalable ou carte pro
- Casier judiciaire (-3mois)
- Questionnaire ADEF
- Règlement de la formation ou lettre de prise en charge

MODALITES DE REGLEMENT

- Versement total le jour de l'inscription.
- Ou - Dépôt d'un acompte de 30% à l'inscription puis 1 ou 2 chèques échelonnés à encaisser avant la fin de la formation.

Important !

Tous les règlements doivent être mis à l'encaissement avant la fin de la formation

Les certificats seront adressés lorsque le règlement total de la prestation aura été perçu.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SI LE DOSSIER EST INCOMPLET